

## EMSA2009 : une enquête auprès des personnes fréquentant les services d'aide (hors hébergement) de la ville de Toulouse

Maryse Marpsat (INSEE) et Martine Quaglia (INED)

**E**N 2001, l'INSEE a conduit une enquête sur un échantillon représentatif des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distributions de repas chauds<sup>1</sup> (midi et soir) destinés prioritairement aux sans-domicile (enquête SD2001), définis comme les personnes ayant passé la nuit précédant l'enquête dans un service d'hébergement ou dans un lieu non prévu pour l'habitation (cave, parking, rue, voiture, etc.).

Les sans-abri, définis comme ceux qui ont passé la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation, sont donc atteints par l'enquête dans la mesure où ils fréquentent les distributions de repas. En 2002, une enquête «de couverture» menée par l'INED (SI2002) auprès des personnes contactées par les équipes mobiles et les maraudes avait montré qu'une grande majorité de sans-abri étaient dans ce cas (Marpsat *et al.*, 2004).

L'INSEE a prévu de renouveler l'enquête nationale en 2012 (SD2012). Dans le cadre de la préparation de cette enquête, l'INSEE et l'INED ont, en janvier 2009, conduit dans la ville de Toulouse une enquête à visée méthodologique, EMSA2009<sup>2</sup>. Il s'agissait d'enquêter auprès des utilisateurs des services de distribution de repas chauds (midi et soir), de petits-déjeuners et

---

1. Adultes de 18 ans ou plus, francophones, dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

2. Enquête méthodologique sur les sans-abri.

**d'accueils de jour, ainsi qu'auprès des personnes rencontrées dans le cadre des différents services itinérants (équipes mobiles, maraudes, etc.).**

**On relevait la situation de logement habituelle, ainsi que celle de la nuit précédant l'enquête. Les enquêtés étaient principalement interrogés sur leur utilisation des services. Ainsi, on pouvait estimer le pourcentage de sans-abri qui étaient couverts par une enquête ayant la même méthode de sondage que SD2001, et ce que pourrait apporter le fait d'enquêter dans d'autres types de services (petits-déjeuners, accueils de jour, équipes itinérantes).**

Dans cet article, on exposera les différents résultats selon la situation de logement habituelle, qui est plus cohérente pour examiner les réponses à des questions portant sur le passé, comme l'utilisation des services pendant la semaine précédente ou au cours du mois précédent, et on examinera l'apport de l'enquête dans d'autres lieux que les distributions de repas chauds (midi et soir) pour atteindre les sans-abri au sens de SD2001.

## **Contacts et refus**

Dans un premier temps, les services étaient sélectionnés au hasard dans une liste exhaustive des services toulousains, puis les personnes à interroger étaient sélectionnées elles aussi au hasard lorsqu'elles faisaient appel à ce service ou étaient rencontrées par les équipes itinérantes. Les enquêteurs disposaient d'une «fiche contact» à remplir lorsqu'ils proposaient aux personnes sélectionnées de participer à l'enquête. En cas de refus ou d'impossibilité (personne non francophone, personne malade ou fatiguée, etc.), trois remplacements étaient possibles.

Trente-huit fiches n'ont pas donné lieu à un questionnaire (quatre contacts à la suite qui n'ont pu aboutir à un questionnaire, ou pas assez de personnes dans le service pour avoir quatre contacts comme prévu par les règles de tirage, etc.). L'échantillon correspond à 557 fiches contact et, compte tenu des remplacements, à 1 002 contacts (tableau 1). Plus de la moitié des fiches (315, soit 57 %) n'ont nécessité qu'un contact pour parvenir à un questionnaire. Le nombre de questionnaires obtenus est de 519, soit un taux de réussite de 52%. Toutefois, si l'on exclut les contacts qui ne pouvaient donner lieu à un questionnaire car la personne n'était pas francophone, ou pas en état de répondre, ou avait déjà répondu, le nombre de contacts passe à 683 et le taux à 76%.

Tableau 1

## Répartition des fiches selon le nombre de contacts par fiche

Nombre de contacts sur la fiche	Nombre de fiches	% de fiches
Un contact	315	57
Deux contacts	107	19
Trois contacts	67	12
Quatre contacts	68	12
Ensemble	557	100

Sources : INSEE/INED, EMSA2009, fiches de contacts.

Parmi les 1 002 contacts, le sexe est connu dans 988 cas : il y a 99 femmes, soit 10% des contacts, et 889 hommes. Le pourcentage de femmes est un peu plus élevé parmi les personnes non francophones (13% pour 20 femmes contactées), qui arrivent parfois de l'étranger en famille. L'âge médian des personnes contactées est de 40 ans. Les non-francophones sont plus jeunes.

Tableau 2

## Âge et sexe des personnes contactées selon le type de service (en %)

Type de service	Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans ou plus	Hommes	Femmes
Accueil	38	51	11	88	12
petit-déjeuner extérieur	28	54	18*	86	14*
petit-déjeuner intérieur	12**	49	39*	95	5**
Équipe mobile	27	59	14	93	7*
Repas de midi (intérieur)	25	49	26	82	18*
Repas du soir extérieur	39	49	12	89	11
Repas du soir intérieur	31	54	15*	97	3**

Sources : INSEE/INED, EMSA2009, fiches de contacts.

\* : De 10 à 19 enquêtés.

\*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

On a dû regrouper les moins de 25 ans et 25-34 ans pour des raisons d'effectifs, ce qui dissimule une proportion de moins de 25 ans relativement élevée dans les contacts auprès des équipes mobiles. C'est dans les accueils (rappelons que notre échantillon comportait un accueil pour toxicomanes où nous avons rencontré une forte proportion de jeunes) et dans les repas du soir que la proportion de contacts avec des moins de 35 ans est la plus élevée. Les plus de 55 ans, eux, se trouvent en plus forte proportion dans les repas de midi et, avec un faible effectif, les petits-déjeuners intérieurs (tableau 2).

Les femmes sont toujours en proportion faible, un peu plus forte dans les accueils (il y avait un accueil réservé aux femmes dans notre échantillon de services), les repas de midi et les repas à l'extérieur, le soir ou pour le petit-déjeuner.

## Établir les pondérations

Afin de pouvoir exploiter les questionnaires, il est nécessaire de déterminer deux pondérations, la première correspondant aux prestations (et découlant de la probabilité de tirage des couples services x jour), la seconde correspondant aux individus. Pour calculer cette seconde pondération, il faut connaître le lien des individus avec les différentes bases de sondage, c'est-à-dire la fréquence à laquelle la personne enquêtée a utilisé les services de chaque type durant la semaine précédant l'enquête.

L'échantillon de départ compte 519 questionnaires. L'examen des premiers résultats montre que deux des questionnaires de l'échantillon sont hors champ (un mineur âgé de 17 ans et une personne qui accompagnait quelqu'un à Médecins du Monde). Après un premier calcul de pondérations, il est apparu que deux enquêtés avaient des pondérations très élevées, dues à une fréquentation très faible des services combinée avec une enquête dans un service sous-échantillonné. On a décidé de les supprimer de l'analyse car leur présence déformait les résultats. L'analyse porte donc sur 515 questionnaires.

Pour 49 personnes, il n'a pas été possible de déterminer l'intensité de leur utilisation des services. Dans quatre cas, il s'agit de personnes qui déclarent avoir utilisé au moins un service d'aide, mais ont répondu «ne sais pas» ou n'ont pas répondu à la (ou les) question(s) sur la fréquence d'utilisation.

Tous les autres ont répondu non à toutes les questions sur le fait d'avoir utilisé un service. Deux cas peuvent se présenter (y compris se combiner) : ces personnes ne considèrent pas le lieu où elles sont enquêtées comme un lieu de restauration, de prise de petit-déjeuner, d'accueil ou de contact avec une équipe mobile (au sens de l'enquête) ; ou elles prennent au pied de la lettre la question sur l'utilisation des services au cours des sept jours précédents et n'ont pas utilisé de services pendant la semaine précédant le jour de l'enquête (mais seulement ce jour-là). Ce dernier cas peut se présenter lorsque la situation de la personne vient de se modifier, par exemple des sortants de CHRS dont la fréquentation des services va changer puisque, par exemple, ils ne pourront plus prendre leur petit-déjeuner dans le centre.

On peut alors ne pas prendre en compte ces personnes dans les estimations, ou leur attribuer un nombre d'utilisations probable en tenant compte du fait qu'il y en avait une le jour de l'enquête. Ce nombre peut être de 1 (l'utilisation minimale, qu'il est raisonnable de supposer non nulle puisque les personnes ont été enquêtées dans un service) ou supérieur. On a testé la valeur 8 attribuée à tous les utilisateurs dont le nombre de liens ne pouvait être déterminé à partir du questionnaire. Huit est aussi la valeur médiane des liens que l'on obtiendrait en ne prenant pas en compte les liens non spécifiés ou en leur attribuant la valeur 0. Une autre variante possible est d'attribuer à chaque enquêté dont les liens ne sont pas déterminés une valeur (moyenne ou médiane) sur l'ensemble des liens des personnes qui ont répondu sur leur utilisation des services et qui leur sont proches (par exemple qui ont la même situation de logement habituelle). Étant donné les principes de la pondération par le

partage des poids, les résultats se rapprochent d'autant plus de ceux négligeant les personnes sans liens établis que le nombre de liens imputés est élevé (puisqu'alors le poids des personnes concernées est faible). Dans ce qui suit, après avoir comparé différentes solutions dans un tableau qui montre une relative stabilité des estimations, on choisira pour le reste de l'exploitation la solution qui consiste à imputer aux personnes ne déclarant pas de liens la médiane des liens déclarés par les personnes qui ont répondu et qui ont la même situation de logement habituelle (en 6 postes : 1. dormant habituellement dans un lieu non prévu pour l'habitation – c'est-à-dire sans-abri au sens du recensement ; 2. dormant habituellement dans un service d'hébergement, centre collectif, appartement ou chambre d'hôtel ; 3. disposant d'un logement personnel ; 4. en squat ; 5. hébergé par un tiers ; 6. autre situation). Ces médianes figurent dans le tableau 3.

Tableau 3

### Nombre médian de liens avec les services selon la situation de logement habituelle

Situation de logement habituelle	Effectif concerné	% concerné (sans pondération)	Nombre médian de liens (pour les personnes qui en ont déclaré)
Dormant habituellement dans un lieu non prévu pour l'habitation	122	24	10
Dormant habituellement dans un service d'hébergement	136	26	9
Disposant d'un logement personnel	127	25	6
En squat	47	9	8
Hébergé par un tiers	59	11	8
Autre	24	5	10
Ensemble	515	100	8

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. N = 515 questionnaires. Données non pondérées.

## Le nombre d'utilisateurs, de sans-domicile et de sans-abri

Dans ce qui suit, l'on qualifie de sans-domicile, au sens de SD2001, les personnes qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans un service d'hébergement ; de sans-abri, au sens de SD2001, ceux des sans-domicile qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ; et de sans-abri, au sens du recensement, ceux qui dorment habituellement dans un tel lieu (c'est en effet ainsi que sont définis les sans-abri dans le recensement de la population).

Une bonne partie des 49 personnes sans «lien» sont logées ou hébergées par un tiers : sur 49 personnes, 17 sont logées et 11 hébergées par une tierce personne. Lorsque les hypothèses sur les liens varient, c'est donc principalement le nombre d'utilisateurs qui disposent d'un domicile qui varie.

Tableau 4

Nombre d'utilisateurs des services une semaine moyenne de la période d'enquête selon leur situation de logement

Situation	Sans compter les enquêtés de liens non déterminés		Hypothèse : lien = 1		Hypothèse : lien = 8 (médiane)		Hypothèse : lien = médiane des liens pour ceux qui dorment habituellement dans un endroit similaire	
	N	Nombre moyen de personnes par semaine	N	Nombre moyen de personnes par semaine	N	Nombre moyen de personnes par semaine	N	Nombre moyen de personnes par semaine
Sans-abri sens RP	466	266	515	279	515	268	515	268
Sans-abri sens SD2001	466	252	515	273	515	255	515	254
Sans-domicile sens SD2001	466	581	515	697	515	596	515	594
Utilisateurs <sup>1</sup> des services	466	1 339	515	1 690	515	1 383	515	1 386

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. N = 515 questionnaires. Trois jeux de pondérations selon les imputations faites pour les liens (utilisation des services) inconnus.

1. Y compris personnes rencontrées par les équipes itinérantes.

On constate aussi que le nombre de sans-abri au sens de SD2001 (situation la nuit précédant l'enquête) est très proche (tableau 4) de celui des sans-abri au sens du RP (situation habituelle). Ces deux définitions ne correspondent pas à des ensembles dont l'un serait inclus dans l'autre de façon mécanique ; il est donc difficile de savoir si ce résultat est propre à la ville de Toulouse, se rencontre dans d'autres villes ou est une généralité.

## Principales caractéristiques des enquêtés selon leur situation de logement

### Situation de logement habituelle et la nuit précédant l'enquête

La distribution des enquêtés selon leur situation de logement (en six postes) n'est pas très différente selon la référence temporelle (situation habituelle ou la nuit précédant l'enquête). Environ un enquêté sur cinq est sans-abri, et un autre est dans un service d'hébergement. Par exemple, au total, environ deux sur cinq sont sans domicile. Les sans-domicile dormant dans un service d'hébergement sont ici seulement ceux qui se rendent dans l'un des services enquêtés. Ceux qui n'utilisent que le service qui les héberge ne sont pas inclus dans l'enquête.

Globalement, la répartition des utilisateurs selon leur situation de logement habituelle est proche de celle relative à la situation la nuit précédant l'enquête (tableau 5). Toutefois, on observe des passages entre les situations : même ceux qui ont d'ordinaire un logement personnel peuvent à l'occasion se faire héberger par un proche. Les modifications de la situation de logement correspondent aussi à des situations

récentes, qu'elles soient ou non durables. Par la suite, on déclinera généralement les résultats selon la situation de logement habituelle.

Tableau 5

### Situation de logement habituelle et la nuit précédant l'enquête

Situation de logement	Habituelle (%)	La nuit précédant l'enquête (%)
Dormant dans un lieu non prévu pour l'habitation (=sans-abri)	19	18
Dormant dans un service d'hébergement (=autre sans-domicile)	24	25
En squat	7	7
Hébergé par un tiers	11	16
Disposant d'un logement personnel	34	30
Autre	4	4
Ensemble	100	100

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 questionnaires.

### Pourquoi ne pas aller dans un centre d'hébergement ?

Afin de repérer les principales raisons pour lesquelles les personnes ne souhaitent pas ou ne peuvent pas dormir dans un centre d'hébergement, on a interrogé les personnes qui, la veille de l'enquête, avaient dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation. Les effectifs de l'échantillon concernés sont assez faibles, donc les résultats sont à prendre avec des précautions particulières. Parmi eux, 16% ont répondu ne pas avoir pu rester dans le centre d'hébergement où ils dormaient, ou ne pas avoir pu aller dans l'un des centres d'hébergement ou dans le centre d'hébergement où ils voulaient dormir ; 69% ont dit qu'ils ne voulaient pas dormir dans les centres d'hébergement.

Les raisons pour lesquelles les personnes n'ont pas pu dormir dans un centre alors qu'elles le souhaitaient sont principalement le manque de place, suivi du fait d'avoir téléphoné trop tard (ce qui revient au même). En effet, 89%\* répondent positivement quand on leur demande s'ils ont dû partir ou ont été refusés par manque de place, 6%\*\* quand on leur demande s'ils sont arrivés ou ont téléphoné trop tard.

Les personnes n'ayant pas voulu dormir dans un centre ont cité les raisons habituelles de ce choix, principalement la préférence pour l'indépendance (41%\*), le manque d'hygiène (16%\*), le manque de sécurité, le règlement, le désir de ne pas être avec les personnes qui fréquentent les centres, la présence d'un animal de compagnie. Environ 7%\*\* des personnes n'ont pas pu ou pas voulu aller dans un centre à cause de leur animal.

Enfin, lorsqu'on lit les déclarations en clair des enquêtés, on y trouve le refus d'aller dans un centre pour quelqu'un qui sort de prison et ne souhaite pas retrouver

\*. De 10 à 19 personnes enquêtées dans l'échantillon.

\*\* . Moins de 10 personnes enquêtées dans l'échantillon.

une vie en collectivité, la peur de perdre la place pour sa tente, la préférence pour une autre solution comme dormir dans sa voiture ou dans un fourgon.

### **Un animal pour compagnon**

Enfin, une question était posée aux personnes ne disposant pas d'un logement sur la présence d'un animal les accompagnant. En effet, les animaux, s'ils permettent d'assurer une certaine sécurité et procurent compagnie et satisfaction affective, ne sont pas toujours acceptés dans les centres d'hébergement et peuvent aussi rendre difficile l'hébergement chez un ami. Pour cette raison, ce sont essentiellement les personnes vivant en squat (37%) et, à un moindre degré, les sans-abri (18%) qui sont accompagnés d'un animal, alors que ce n'est le cas que de 6% des personnes hébergées par un tiers et que ce cas est presque inexistant chez les personnes déclarant passer habituellement la nuit dans un centre d'hébergement.

## **Démographie**

### **Âge et sexe**

La répartition par sexe fait apparaître 91% d'hommes et 9% de femmes parmi les utilisateurs de services toulousains hors hébergement. Le pourcentage de femmes est très comparable avec les valeurs obtenues lors d'enquêtes précédentes auprès de personnes dans des situations voisines. L'enquête SD2001 de l'INSEE donnait un pourcentage de femmes de 7% parmi les personnes passant la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation et de 10% dans les centres d'urgence. L'enquête de l'INED SI2002 auprès des personnes contactées par les services itinérants à Paris donnait un pourcentage de 16%, compatible avec les données du SAMU Social de Paris, et dont la valeur, qui peut paraître élevée, peut s'expliquer en partie par le fait que les services itinérants recherchent les personnes qu'ils jugent les plus vulnérables (en particulier les femmes) lorsqu'ils ne les trouvent pas à leur place habituelle. Enfin, près des trois quarts des personnes interrogées ont 35 ans ou plus (tableau 6).

Tableau 6

Distribution par âge et sexe des utilisateurs des services d'aide toulousains (hors hébergement) (en%)

Âge	Hommes (91 %)	Femmes (9 %)	Ensemble (100 %)
Moins de 25 ans	8	9*	8
De 25 à 34 ans	19	16*	19
De 35 à 54 ans	61	55*	60
De 55 ans ou plus	12	20*	13
Total	100	100	100

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 questionnaires.

\* : De 10 à 19 enquêtés dans l'échantillon.

### Présence de conjoint ou d'enfants

Parmi les utilisateurs des services toulousains, 11 % déclarent vivre avec un conjoint et 4 % avec des enfants (le plus souvent un seul). Les enfants ont généralement moins de 18 ans. Environ la moitié des adultes qui vivent avec un enfant sont aussi en couple, et la plupart vivent dans leur logement personnel ou chez des amis, mais on trouve aussi des sans-domicile hébergés par un organisme et quelques sans-abri.

### Difficultés passées par rapport au logement

On a tenté d'apprécier les difficultés de logement passées en posant trois questions sur des épisodes passés d'hébergement par un proche, par une association ou un centre d'hébergement, et dans des lieux non prévus pour l'habitation (rue, véhicule, lieu public, hall d'immeuble, abri de fortune, etc.). Le petit nombre de questions posées et les difficultés de mémorisation ont pu conduire à un certain nombre d'omissions, ou à un défaut de compréhension, seules les difficultés passées étant signalées, non les présentes (ainsi, seules 96% des personnes classées «sans-domicile» déclarent avoir déjà dormi dans un service d'hébergement ou un lieu non prévu pour l'habitation, et seules 92% des personnes hébergées par un tiers déclarent avoir connu une telle période dans le passé).

Tableau 7

Difficultés de logement rencontrées au cours de la vie par les utilisateurs de services d'aide à Toulouse (en %)

Situation connue au moins une fois au cours de la vie		Situation de logement habituelle						Ensemble
		Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers	Disposant d'un logement personnel	Autre	
Sans-domicile (89 %)	Rue seulement	30	2**	63*	10*	8	80	16
	Rue et services d'hébergement	70	71	29	60	49		58
	Services d'hébergement seulement	0**	25	2**	14**	22		15
Hébergé par un tiers (61 %)	Ayant aussi été sans domicile	62	52	69	92	57	41*	58
	Hébergé seulement							3

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 questionnaires.

\* : De 10 à 19 enquêtés ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

Le total pour chaque colonne n'est pas égal à 100.

Lecture : 16 % des utilisateurs ont été sans-domicile dans le passé en connaissant seulement la rue. Les personnes ayant pu être à la fois hébergées par un tiers et sans domicile, ou ni l'un ni l'autre.

Parmi les utilisateurs, 61 % ont été hébergés au moins une fois dans leur vie par un proche ; 89% ont été sans domicile dans le passé, au sens où ils ont dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (74 %, soit 16 % qui n'ont connu que la rue et 58 %

qui ont aussi été hébergés par un service d'aide), ou ont été hébergés par une association ou un organisme d'aide (73 %, soit 58 % qui ont aussi connu la rue et 15 % seulement les services d'hébergement) (tableau 7). Une forte proportion de personnes ont vécu plusieurs de ces situations. En particulier, parmi les sans-abri actuels, beaucoup ont été hébergés par un organisme d'aide ou par un tiers, ce qui remet en cause l'idée préconçue selon laquelle les sans-abri constitueraient une catégorie « à part ». Mais on voit aussi que, parmi les personnes déclarant dormir habituellement dans un logement personnel, la plus grande partie a également été sans domicile à un moment ou un autre de son parcours (tableau 8), ce qui confirme les résultats de l'enquête SD2001 (Marsat, 2006).

Tableau 8

Durée déclarée « sans logement à soi » (en %)

Durée totale sans logement à soi	Situation de logement habituelle						Ensemble
	Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers	Disposant d'un logement personnel	Autre	
Plusieurs jours	4**	17*	3**	9**	8*	17**	5
Plusieurs semaines	0						5
Plusieurs mois	14	36	96	86	19	82	20
Plusieurs années	78	46			46		60
Jamais	4**	1**	1**	5**	17*	1**	8
Non réponse, NSP	0**	0**	0**	0	9**	0	3*

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 questionnaires.

\* : De 10 à 19 enquêtés ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

Lecture : 19 % des personnes dormant habituellement dans un logement personnel ont connu une période sans logement de plusieurs mois et 46 % de plusieurs années.

Les données sur la durée doivent être prises avec prudence car elles résultent d'une seule question, or on sait d'après les enquêtes précédentes que les personnes interrogées peuvent déclarer différemment le fait de loger chez ses parents ou chez un conjoint : ce logement sera considéré ou non comme un logement « à soi », souvent selon la qualité des relations plus que selon le statut d'occupation réel. Toutefois, on constate des durées importantes sans logement, et cela pour la plupart des situations de logement « habituelles ». Si, parmi l'ensemble des utilisateurs, 8 % ont toujours eu un logement, rares sont ceux qui ont connu des périodes courtes sans logement, de quelques jours ou quelques semaines sur l'ensemble de leur vie. En particulier, les personnes vivant en squat sont 94 % à déclarer avoir vécu plusieurs années sans logement à elles.

### Utilisation des services et attentes

À Toulouse, le restaurant social du Grand-Ramier et d'autres distributions de repas chauds (Camions du Cœur, Main Tendue, etc.) fournissent des repas à de très nombreuses personnes. Ce n'est donc pas étonnant que les utilisateurs des ser-

vices toulousains soient nombreux à utiliser<sup>3</sup> ces services de repas. Environ la moitié n'utilise d'ailleurs que ce type de service (tableau 9).

Nous avons pris comme définition de l'utilisation la semaine précédant l'enquête le fait d'avoir répondu oui à la question sur l'utilisation au cours des sept derniers jours. Nous avons considéré comme utilisateurs d'un service donné les quelques personnes qui y étaient enquêtées et ne répondaient pas positivement.

Tableau 9

Les utilisateurs des services toulousains hors hébergement selon les services qu'ils utilisent la semaine précédant l'enquête

Type de service	% des utilisateurs		
	Utilisant ce type de service	Utilisant ce type de service mais pas les repas de midi ou du soir	Utilisant seulement ce type de service (et pas les autres parmi les services enquêtés)
Repas midi et soir	82	-	45
petits-déjeuners	25	9	6*
Accueils	35	9	5
Équipes mobiles	10	4	3

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 questionnaires.

\* : De 10 à 19 enquêtés dans l'échantillon.

Lecture : 35% des personnes enquêtées se sont rendues au moins une fois dans un accueil de jour ou de nuit la semaine précédant l'enquête. 9% sont allées dans les accueils mais pas dans les repas de midi ou du soir. 5% n'ont pas utilisé un autre type de service parmi ceux enquêtés (repas de midi ou du soir, petits-déjeuners ou équipes mobiles et maraudes).

### Un endroit où déposer ses affaires

Pour cette question (« Actuellement, avez-vous un ou plusieurs endroits où vous pouvez laisser vos affaires ? »), on n'interrogeait pas ceux qui sont propriétaires ou locataires de leur logement, ou qui disposent d'un logement par l'intermédiaire d'un organisme d'aide ; en revanche, ceux qui dormaient dans un centre d'hébergement étaient interrogés. On demandait ensuite de préciser dans quel type d'endroit (tableau 10). Deux réponses étaient possibles.

Un peu moins du tiers des enquêtés ne disposent pas d'un lieu où laisser leurs affaires. C'est surtout le cas des personnes sans abri, qui sont 45% à ne pas avoir un tel lieu. Si la situation habituelle de logement est très liée à la possibilité de laisser des affaires (par exemple, 58% des sans-domicile dans un service d'hébergement y laissent leurs affaires, 83% des personnes hébergées par un tiers laissent leurs affaires chez une connaissance et 12% chez un membre de leur famille), on voit que laisser des affaires chez un ami est fréquent pour la plupart des situations étudiées.

Quelle que soit la situation de logement, près de la moitié des personnes sans logement utiliseraient une bagagerie, sauf pour les sans-domicile hébergés dans un

3. Nous parlons ici des services utilisés (les personnes pouvant avoir été enquêtées ailleurs).

centre ou un autre service d'hébergement, qui seraient 7 sur 10 à utiliser une bagagerie. Si les sans-abri ne sont que 46% à formuler ce souhait, c'est peut-être qu'ils n'ont pas beaucoup d'«affaires» à laisser.

Tableau 10

Type d'endroit où l'on peut laisser ses affaires selon la situation de logement habituelle (en %)

	Situation de logement habituelle				
	Ensemble	dont			
		Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers
<b>Laisse ses affaires :</b>					
Dans un centre d'hébergement	19	0**	58	0**	0
Dans une association, auprès d'une assistante sociale, etc.	6	5*	7*	2**	3**
Chez un membre de la famille	6*	10**	1*	2**	12*
Chez un ami, une connaissance	30	15*	5*	50*	83
Dans un hôtel, une consigne, un box, un local	4	2**	8*	3**	0
Dans un lieu non prévu pour l'habitation	6	20*	0*	0	0
Dans un squat	3*	1**	0	24*	0
Ne dispose pas d'un lieu où laisser des affaires	28	45	28	21*	2**
Utiliserait une bagagerie <sup>1</sup>	55	46	71	45*	47

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées.

Champ : Utilisateurs de 18 ans et plus ne dormant pas de façon habituelle dans un logement dont ils sont propriétaires ou locataires ou qui leur est procuré par un organisme d'aide (N = 373).

\* : De 10 à 19 enquêtés ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

Deux réponses étant possibles, la somme en colonne (moins la dernière ligne) peut dépasser 100.

1. « S'il existait à Toulouse un endroit sûr et peu coûteux où laisser ses affaires, comme une bagagerie ou des casiers fermés à clé, est-ce que vous l'utiliseriez ? »

### Une adresse pour recevoir son courrier

Une question similaire (« Actuellement, avez-vous une ou plusieurs adresses où vous recevez votre courrier ? ») était également posée seulement aux personnes ne disposant pas d'un logement (comme propriétaire, locataire ou par l'intermédiaire d'une association) (tableau 11). On leur demandait aussi si elles utiliseraient un service qui permettrait de recevoir tout leur courrier à une même adresse.

Ce sont surtout les sans-abri et ceux qui dorment habituellement dans un centre d'hébergement qui sont les plus nombreux à ne pas avoir d'adresse où recevoir du courrier. Les services de domiciliation, et les autres possibilités de recevoir du courrier auprès d'un service d'aide, d'une assistante sociale, etc., sont utilisés par plus

de la moitié des personnes concernées. La famille semble davantage sollicitée pour recevoir du courrier que pour laisser ses affaires. Environ deux personnes sur dix utiliseraient un système de courrier unique.

Tableau 11

Lieu où l'on reçoit son courrier selon la situation de logement habituelle (en%)

	Situation de logement habituelle				
	Ensemble	dont			
		Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers
<b>Reçoit son courrier :</b>					
Dans un centre d'hébergement	9	6**	23	0	0
Dans une association, auprès d'une assistante sociale, etc.	52	61	55	43	35
Chez un membre de la famille	14	12**	2**	40**	23*
Chez un ami, une connaissance	10	2**	6**	2**	41
Dans un hôtel, une poste, un squat, un camping, un autre endroit	10*	5**	3**	4**	13**
Ne dispose pas d'un lieu où recevoir du courrier	15	25	14	8**	2**
Utiliserait un service de courrier unique <sup>1</sup>	23	23	19	40**	20**

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées.

Champ : Utilisateurs de 18 ans et plus ne dormant pas de façon habituelle dans un logement dont ils sont propriétaires ou locataires ou qui leur est procuré par un organisme d'aide (N = 373).

\* : De 10 à 19 enquêtés. Deux réponses étant possibles, la somme en colonne (moins la dernière ligne) peut dépasser 100 ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

1. « S'il y avait une possibilité de recevoir tous vos courriers à une seule adresse, l'utiliserez-vous ? »

### Les distributions de repas chauds

À Toulouse, la plus grande distribution de repas se situe sur l'île du Grand-Ramier (avec d'autres services tels que douches, domiciliation, etc.) et dépend du centre communal d'action sociale (CCAS). Il s'agit d'un restaurant avec deux salles, dont l'une est réservée aux familles avec enfants et aux personnes âgées. Il existe d'autres distributions de repas, dont la plupart se situent à l'extérieur, à la gare ou sur une place de la ville.

Parmi les sans-abri « habituels », 79 % ont fréquenté un lieu de distribution de repas chauds de midi ou du soir pendant la semaine précédant l'enquête (tableau 12). Ce chiffre passe à 82 % si l'on ajoute les personnes qui n'ont pas fréquenté ces lieux dans la semaine mais l'ont fait dans le mois précédant l'enquête.

Tableau 12

Utilisation des distributions de repas chauds midi et soir (en%)

Utilisation	Situation de logement habituelle						Ensemble
	Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers	Disposant d'un logement personnel	Autre	
La semaine précédant l'enquête (a)	79	85	91	66	84	96	82
Cette semaine ou au cours du mois précédent (a + b)	82	92	95	82	85	99	87
Ni l'un ni l'autre (100-a-b)	18	8	5**	18*	15	1**	13

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 personnes.

\* : De 10 à 19 enquêtés ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

**Les distributions de petits-déjeuners**

Les distributions de petits-déjeuners à Toulouse peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur. Les distributions extérieures sont soit fixes (sur une place, près d'un pont), soit itinérantes, avec un véhicule qui se déplace entre plusieurs points de la ville.

Parmi les sans-abri «habituels», 35% ont fréquenté un lieu de distribution de petits-déjeuners pendant la semaine précédant l'enquête (tableau 13). Ce chiffre passe à 43% si l'on ajoute les personnes qui n'ont pas fréquenté ces lieux dans la semaine mais l'ont fait dans le mois précédant l'enquête.

Tableau 13

Fréquentation des petits-déjeuners (en %)

Utilisation	Situation de logement habituelle						Ensemble
	Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers	Disposant d'un logement personnel	Autre	
La semaine précédant l'enquête	35	26	14*	30*	19	31**	25
Cette semaine ou au cours du mois précédent	43	30	21	35	24	40*	31
Ni l'un ni l'autre	57	70	79	65	76	60*	69

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 personnes.

\* : De 10 à 19 enquêtés ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

Mais les sans-abri ne sont pas les seuls à prendre leur petit-déjeuner dans une distribution gratuite. Ainsi, presque une personne sur trois hébergée par un proche et une personne sur cinq disposant d'un logement personnel font appel à ces distributions.

**Les lieux d'accueil de jour et de nuit**

À Toulouse, outre plusieurs accueils de jour dont certains destinés plus spécifiquement aux femmes ou aux jeunes, existait au moment de l'enquête une «halte de nuit», où il était possible de se mettre à l'abri, de regarder la télévision, de prendre une col-

lation et une boisson chaude. Les personnes s'y rendant étaient considérées comme « sans-abri » cette nuit-là, puisque se trouvant dans un lieu non prévu pour être habité.

Parmi les sans-abri « habituels », 40 % ont fréquenté un lieu d'accueil de jour ou de nuit pendant la semaine précédant l'enquête (tableau 14). Ce chiffre passe à 46 % si l'on ajoute les personnes qui n'ont pas fréquenté d'accueil dans la semaine mais l'ont fait dans le mois précédant l'enquête. Là aussi, les personnes dans d'autres situations de logement sont nombreuses à se rendre dans ces accueils, plus particulièrement celles qui sont hébergées par un proche.

Tableau 14

## Fréquentation des lieux d'accueil de jour et de nuit (en %)

Utilisation	Situation de logement habituelle						Ensemble
	Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers	Disposant d'un logement personnel	Autre	
La semaine précédant l'enquête	40	39	26	49	25	50*	35
Cette semaine ou au cours du mois précédent	46	56	28	55	28	50*	42
Ni l'un ni l'autre	54	44	72	45	72	50	58

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 personnes.

\* : De 10 à 19 enquêtés dans l'échantillon.

**Les équipes itinérantes**

Nous désignons par équipes itinérantes l'ensemble des équipes qui parcourent la ville en voiture ou en camionnette, que ce soit pour conduire les personnes vers un centre d'hébergement, pour leur apporter une boisson chaude, des soins médicaux ou une présence, ou dans le cadre d'un suivi de long terme. Sur Toulouse, il existe des équipes mobiles sociales rattachées au CCAS, des équipes associant le Groupe amitié fraternité (GAF), une association fondée par d'anciens sans-domicile, et Médecins du Monde, d'autres gérées par la Croix-Rouge, l'association départementale de protection civile ou l'Ordre de Malte.

Tableau 15

## Contacts avec les équipes itinérantes (en %)

Utilisation	Situation de logement habituelle						Ensemble
	Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers	Disposant d'un logement personnel	Autre	
La semaine précédant l'enquête	16	15	12*	8*	3*	21**	10
Cette semaine ou au cours du mois précédent	24	17	18	19*	4*	24*	15
Ni l'un ni l'autre	76	83	82	81	96	76*	85

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 personnes.

\* : De 10 à 19 enquêtés ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

Parmi les sans-abri «habituels», 16% ont été contactés par une équipe mobile, un service itinérant, etc., pendant la semaine précédant l'enquête (tableau 15). Ce chiffre passe à 24% si l'on ajoute les personnes qui n'ont pas été contactées dans la semaine mais l'ont été dans le mois précédant l'enquête.

### Accès aux soins, couverture sociale

Lors de l'enquête nationale de 2001, parmi les sans-domicile interrogés ayant entre 18 et 60 ans, huit sur dix avaient vu au moins une fois un médecin au cours de l'année écoulée, une fréquentation identique à celle de la population disposant d'un logement, malgré des pathologies plus nombreuses. Six fois sur dix, ces visites avaient eu lieu dans un cabinet ou un centre médical, deux fois sur dix à l'hôpital, deux fois sur dix dans un centre d'hébergement ou dans une association (Guiot de La Rochère, 2003). Les personnes enquêtées à Toulouse, sur un champ un peu différent, ont une fréquentation du même ordre de grandeur puisque 7 sur 10 ont consulté un médecin au cours des douze derniers mois (tableau 16). Cette fréquentation semble plus forte pour les personnes vivant en squat et celles ayant un logement personnel.

Tableau 16

#### Accès aux soins et couverture sociale (en%)

	Situation de logement habituelle						Ensemble
	Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers	Disposant d'un logement personnel	Autre	
Dentiste au cours des 12 derniers mois	49	40	29*	41	43	22*	41
Médecin au cours des 12 derniers mois	72	69	89	70	78	75	74
Carte Vitale ou attestation de SS (à son nom ou celui d'un conjoint ou parent)	78	72	51	78	95	94*	81
CMU, AME	55	48	41	47	58	49*	52

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 personnes.

\* : De 10 à 19 enquêtés dans l'échantillon.

En ce qui concerne le lieu où s'est déroulée cette consultation, il s'agit le plus fréquemment du cabinet d'un médecin ou d'un centre médical, suivi d'un hôpital puis d'un lieu lié à un service d'aide, comme l'accueil de Médecins du Monde (MdM) (tableau 17). Toutefois, il s'agit de données déclaratives et, par exemple, l'accueil de MdM a pu être confondu avec un cabinet médical.

Tableau 17

## Lieu de consultation d'un médecin « la dernière fois » (en %)

	Lieu de consultation					
	Cabinet d'un médecin, centre médical	Hôpital, clinique	Dispensaire, accueil MdM, équipe mobile, association, centre d'hébergement, accueil de jour	Autre endroit <sup>1</sup>	Non concerné	NSP, non réponse
Ensemble des utilisateurs (N = 515)	53	10	9	6	21	0**
Utilisateurs ayant consulté un médecin dans les 12 derniers mois (N = 376)	67	13	12	8	0	0**
<i>dont sans-abri</i>	49	10*	18**	23**	0	0
<i>dont autre sans-domicile</i>	70	18	12*	0**	0	0
<i>dont disposant d'un logement personnel</i>	90	8*	0**	2**	0	0

Source : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées.

Champ : Personnes ayant répondu oui à la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu un médecin pour vous-même ? » (N = 336 personnes).

\* : De 10 à 19 enquêtés ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

1. En prison, chez un ami, etc.

## Ressources financières

Les ressources financières des personnes interrogées, lorsqu'elles en ont, peuvent provenir d'un travail régulier ou occasionnel (par exemple, récupération et vente d'objets jetés, déchargement lors de marchés, etc.), d'allocations et prestations diverses, et d'aides financières provenant d'une institution, d'un proche ou de passants dans la rue. En 2001, selon l'enquête nationale, environ un sans-domicile sur trois ayant de 18 à 60 ans travaillait (Guiot de La Rochère, 2003b) ; l'enquête de Toulouse, qui porte sur des situations de logement plus diverses, et sans limite d'âge supérieure, donne un ordre de grandeur de 25 % de personnes qui ont perçu des revenus provenant du travail au cours du mois précédant l'enquête (tableau 18). Ce pourcentage est plus élevé pour les personnes hébergées par un tiers, et plus faible pour les squatters et les personnes disposant d'un logement personnel (qui sont souvent plus âgées ou handicapées et perçoivent plus souvent l'AAH ou une retraite/le minimum vieillesse).

Six personnes sur dix perçoivent une allocation (RMI, AAH, APL), une retraite ou un minimum vieillesse mais c'est le cas de presque neuf personnes sur dix parmi celles disposant d'un logement (pour une étude plus poussée des personnes logées utilisant les distributions de repas, voir Marpsat, 2006). Toutefois, il n'est pas possible de mesurer le non-recours en l'absence de variables individuelles permettant de déterminer l'éligibilité.

Une personne sur cinq environ a déclaré avoir bénéficié d'une aide. Les personnes hébergées par un tiers sont plus nombreuses à percevoir une aide d'un proche, et les squatters et sans-abri à avoir reçu de l'argent dans la rue. Enfin,

quelques-uns ont déclaré avoir eu un autre revenu, de sources diverses, économies, «débrouille», etc.

Toutefois, 9% des utilisateurs des services toulousains hors hébergement déclarent n'avoir eu aucune source de revenus au cours du mois précédant l'enquête.

Tableau 18

Type de ressources et situation de logement habituelle (en%)

Source de revenus		Situation de logement habituelle					
		Ensemble	dont				
			Sans-abri	Autre sans-domicile	En squat	Hébergé par un tiers	Logement personnel
Travail 25 %	Occasionnel, petits boulots	13					
	Régulier	11	21	26	11*	54*	19
Allocations 63 %	RMI	36					
	Allocation chômage, ASS	7					
	AAH	14	46	57	41	43	87
	Autres <i>dont retraite, minimum vieillesse</i> <i>dont APL, allocation logement</i>	21 4* 9					
Aide financière 22 %	D'un organisme (association, etc.)	4					
	D'un proche (famille, ami)	11	30	14	61	34	11
	De gens dans la rue	11					
Autres revenus		13	21**	14*	4**	18**	9**
Pas de revenus		9	14	14	4**	16*	3**

Sources : INSEE/INED, EMSA2009. Données pondérées. N = 515 questionnaires.

\* : De 10 à 19 enquêtés ; \*\* : Moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

Plusieurs réponses étant possibles, la somme des lignes n'est pas égale à 100.

Lecture : Au cours du mois précédant l'enquête, 22% des utilisateurs des services hors hébergement ont reçu une aide financière d'un proche, d'une association ou d'un organisme d'aide, ou de personnes rencontrées dans la rue. Pour 11%, il s'agit de l'aide venant d'un proche. 30% des sans-abri ont reçu une aide financière d'au moins l'une de ces trois sources.

## Où enquêter ?

Rappelons la question à laquelle devait répondre l'enquête : les personnes sans abri sont-elles bien couvertes par la méthode de l'enquête SD2001 ? Où aller enquêter pour améliorer la couverture ou faire une étude des sans-abri les moins bien couverts ?

Pour essayer de répondre à cette question, nous étudierons la fréquentation des services selon la situation de logement *la nuit précédant l'enquête* (comme dans SD2001), en définissant la fréquentation comme précédemment : on inclura toutes les personnes ayant déclaré avoir fréquenté un type de service donné au cours de

la semaine, y compris si elles n'ont pas précisé le nombre de fois, et les quelques personnes enquêtées dans ce type de service qui n'ont pas répondu de façon positive à la question sur la fréquentation (par exemple parce qu'elles n'avaient pas la même définition que les enquêteurs du type de service dans lequel on les enquêtait).

### Les utilisateurs des différents types de service selon leur situation de logement

Les sans-abri sont en proportion particulièrement élevée parmi les personnes contactées par les équipes itinérantes ; toutefois, le nombre de personnes fréquentant les distributions de repas (midi et soir) étant élevé, le nombre absolu de sans-abri qui s'y rendent y est aussi plus élevé que dans les autres services (tableau 19).

Tableau 19

Situations de logement la nuit précédant l'enquête des personnes fréquentant les différents services d'aide (en %)

Situation de logement la nuit précédant l'enquête	Ensemble	Parmi les utilisateurs de			
		Repas midi et soir	petits-déjeuners	Accueils	Équipes mobiles
Sans-abri	18	21	21	21	38
Autre sans-domicile	25	24	21	33	30
Squat	7	8	4*	5*	8*
Hébergé par un tiers	16	13	24	18	6*
Logement personnel	30	30	26	18	10*
Autre, NSP, NR	4	4	5*	5*	8*
Total	100	100	100	100	100

N = 515 questionnaires. Données pondérées.

Lecture : Parmi les utilisateurs de repas de midi et du soir, on compte 21 % de sans-abri.

\* : De 10 à 19 enquêtés dans l'échantillon.

Les résultats étant arrondis à l'unité, la somme en colonne peut ne pas être égale à 100.

Sources : INSEE/INED, EMSA2009.

### Où trouver les sans-abri en dehors des lieux de restauration ?

Même si les résultats suivants sont suffisamment généraux pour aider à décider où se déroulera l'enquête SD2012 et vont dans le même sens que ceux de l'enquête auprès des services itinérants conduite par l'INED en 2002, ils portent l'empreinte de la situation particulière de Toulouse :

- les associations et le CCAS travaillent de façon très concertée et assurent l'information des sans-abri afin qu'ils utilisent au mieux pour eux les différentes ressources ;

- le restaurant social Le Grand Ramier est associé à un accueil (sous forme de « point d'eau » que nous avons enquêté), mais aussi à des services de domiciliation, et est proche de services gérés par diverses associations et situés sur la même île, ce qui peut expliquer en partie que les restaurations de midi et du soir couvrent une large partie des sans-abri.

Tableau 20

Part des sans-abri (au sens de SD2001) enquêtés

	Enquêtés auprès du service	Enquêtés dans ce type de service et pas dans les repas midi ou soir	Enquêtés uniquement dans ce type de service
Repas midi et soir	92	-	38*
Petit-déjeuner	28	4**	0**
Accueil	39	4**	0**
Maraudes, équipes mobiles	22	5*	3**

N = 515 questionnaires. Données pondérées.

Lecture : 92 % des sans-abri au sens de SD2001 fréquentent les repas de midi ou du soir. 39 % fréquentent les accueils ; 4 % des sans-abri fréquentent un petit-déjeuner mais pas les distributions de repas de midi ou du soir ; 38 % ne fréquentent que les repas de midi et du soir.

\* : de 10 à 19 enquêtés ; \*\* : moins de 10 enquêtés dans l'échantillon.

Sources : INSEE/INED, EMSA2009.

Parmi les personnes sans abri fréquentant les services de Toulouse ou contactées par un service itinérant durant une semaine moyenne, 92% fréquentent les repas de midi et du soir et 38% ne pourraient pas être enquêtées ailleurs (tableau 20). La méthode de l'enquête SD2001 s'en trouve donc confortée. Intégrer un autre type de service dans la base de sondage de l'enquête SD2012 (petits-déjeuners, accueils ou équipes mobiles) ne permettrait de gagner que 4 à 5 % de ces sans-abri. De plus, comme le montre le rapport méthodologique sur l'enquête SD2001, il est difficile d'enquêter dans les accueils. Cela avait été tenté dans un test d'enquête et abandonné pour l'enquête en vraie grandeur. Une trentaine d'accueils de jour avaient été visités au cours des tests et : « *Ce n'est qu'à partir du cinquième test que la décision a été prise de ne pas réaliser l'enquête dans les accueils de jour mais de se limiter aux services d'hébergement et aux distributions de repas chauds. Deux raisons essentielles ont motivé ce choix. Tout d'abord, leur prise en compte aurait fortement alourdi la charge de travail pour réaliser l'inventaire des structures retenues. Ensuite, les tests ont permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'usage des seuls accueils de jour était extrêmement rare. Aussi, le gain de qualité de la mesure apportée par l'ajout de ce type de structure était beaucoup trop faible par rapport au coût de cet ajout.* » (Brousse et al., 2006, p. 58.)

Le gain pourrait être plus fort en ce qui concerne certaines sous-populations ou dans certaines agglomérations (si on veut faire une étude locale). Ainsi, l'INED avait enquêté dans les accueils pour son enquête sur les jeunes utilisateurs de services de Paris et de la première couronne (1998). Mais la complexité est réelle et l'extension à l'ensemble de la France difficilement envisageable.

De plus, dans les accueils, seulement 21 % des personnes interrogées sont sans abri (au sens de SD2001). Cela fait donc (comme dans les distributions de repas de midi et du soir) beaucoup de questionnaires à faire qui ne portent pas sur des sans-abri. On peut employer un filtre mais ce serait un changement important dans la conduite des enquêtes sur les sans-domicile.

De leur côté, les équipes itinérantes ne présentent cette difficulté qu'à un moindre degré puisque 38 % des personnes qu'elles rencontrent sont sans abri. Mais là aussi, comme l'ont montré SD2009 et l'enquête de l'INED SI2002, le terrain présente des difficultés importantes, et le suivi par un enquêteur est vécu comme très lourd par les différentes équipes. De plus, elles ne permettraient de rajouter que 5 % des sans-abri.

## Conclusion

En conclusion, une très forte proportion de sans-abri est atteinte en enquêtant auprès des distributions de repas de midi et du soir, et plus du tiers ne pourrait être atteint autrement.

Ajouter d'autres services aurait de nombreux inconvénients :

- la dispersion des pondérations en serait augmentée puisque la fréquentation des services serait située dans une fourchette plus large ;
- le questionnaire serait alourdi (ce qui risquerait de décourager les personnes interrogées) car il faudrait rajouter des questions sur la fréquentation la semaine précédente du nouveau service introduit ;
- les services de petit-déjeuner et d'accueil de jour comptent une assez faible proportion de sans-abri (environ une personne sur cinq), et les questionnaires qui y seraient réalisés porteraient pour beaucoup sur des personnes logées ;
- les équipes mobiles comptent davantage de sans-abri (environ deux sur cinq) mais on peut trouver la plupart d'entre eux dans les distributions de repas, et enquêter auprès des équipes mobiles est difficile, particulièrement au niveau national.

S'il ne s'impose donc pas d'augmenter le nombre de types de services dans la base de sondage, en revanche, on peut envisager deux possibilités pour 2012 :

- faire comme en 2002 une enquête de couverture dans un petit nombre de villes, par exemple auprès des accueils de jour ou des petits-déjeuners ;
- suréchantillonner dans les distributions de repas situées à l'extérieur, qui comptent davantage de sans-abri, ce qui permettrait d'avoir des exploitations plus fines sur les personnes dans cette situation.

## Références

- BROUSSE C., GUIOT de La ROCHÈRE B., MASSÉ E., 2006, *L'Enquête Sans-domicile 2001*, INSEE, coll. INSEE-Méthodes, n° 116.
- GUIOT de La ROCHÈRE B., 2003a, « La santé des sans-domicile usagers des services d'aide », *INSEE Première*, n° 893, avril, [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP893.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP893.pdf).
- GUIOT de La ROCHÈRE B., 2003, « Les sans-domicile ne sont pas coupés de l'emploi », *INSEE Première*, n° 925, octobre, [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/IP925.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP925.pdf).
- INSEE, 2006, *Économie et Statistique*, numéro spécial 391-392 sur les sans-domicile.
- MARPSAT M., 2006, « Une forme discrète de pauvreté: les personnes logées utilisant les distributions de repas chauds », *Économie et Statistique*, n° 391-392.
- MARPSAT M., QUAGLIA M., RAZAFINDRATSIMA N., 2004, « Les sans-domicile et les services itinérants », *Travaux de l'Observatoire 2003-2004*, p. 255-290, ONPES.